



RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT LPG® - 2022 »

Article 1 : Société organisatrice

LPG SYSTEMS, Société par actions simplifiée au capital de 2 124 950€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 335 183 836 et dont le siège social est situé Technoparc de la Plaine CS 900 35 – 30 Rue du Dr ABEL 26902 Valence Cedex 09, organise un jeu concours (ci-après le « Jeu ») du 1er au 25 décembre 2022 inclus.

Le Jeu est gratuit et sans obligation d'achat. La participation au Jeu emportera acceptation pleine et entière du participant sur l'ensemble des clauses et conditions du présent règlement.

Article 2 : Modalités de participation

Pour participer au Jeu, chaque participant doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- 1/ Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ;
- 2/ Remplir dûment le formulaire de participation au Jeu, accessible à l'adresse <https://shakr.cc/4nvfp>

Ne peut participer au Jeu toute personne salariée de LPG SYSTEMS, ou appartenant à l'une des sociétés de son groupe et/ou de ses filiales et d'une manière générale toute personne ayant participé à son organisation (et/ou les membres de leur famille en ligne directe).

Toute participation incomplète, inexacte falsifiée comportant de fausses indications, non conforme au règlement, effectuée par tout autre moyen que sur le site du Jeu, ou reçue après la date du Jeu sera considérée comme nulle et entraînera l'élimination du participant.

Article 3 : Désignation des gagnants

3.1. Participation quotidienne et instants gagnants

Le Jeu consiste en un Calendrier de l'Avent permettant de gagner chaque jour un lot différent.

Du 1 au 25 décembre 2022, chaque joueur peut tenter de remporter un lot. Ces lots quotidiens sont attribués selon le principe des « instants gagnants » préalablement déterminé par LPG.

On appelle « instant gagnant » la minute exacte (un couple date heure) à partir duquel le lot sera mis en jeu. La première participation suivant ce couple date heure remportera ledit lot. Si aucun participant n'a validé sa participation au moment même de l'« instant gagnant », le prix sera attribué au participant ayant validé sa participation au moment postérieur le plus proche de l'« instant gagnant ».

Dès lors, pour gagner la dotation du jour, il faut participer au moment de l'« instant gagnant », préalablement défini par LPG

Si aucun lot n'est disponible, alors le joueur a 5% de chance de remporter un bonus d'étoiles compris entre 50 et 250 points, sinon il perd et il est invité à revenir tenter sa chance le lendemain.

Le participant peut tenter sa chance tous les jours. Toutefois, il n'est autorisé qu'une seule participation par personne et par jour (même nom, même adresse électronique).

Le participant est informé immédiatement s'il a perdu ou gagné.

3.2. Tirage au sort final

Chaque joueur inscrit au Jeu est automatiquement inscrit au tirage au sort final qui aura lieu le 25 décembre 2022.

3.3. Les gagnants devront renseigner leur adresse postale et leur numéro de téléphone afin de permettre à LPG SYSTEMS de leur envoyer leur dotation.

La responsabilité de LPG SYSTEMS ne pourra être engagée du fait d'un changement d'adresse postale ultérieur du/de la gagnant(e) ou en cas d'erreur du/de la gagnant(e) dans la transmission de ses coordonnées à LPG SYSTEMS.

Dans le cas où un gagnant refuserait son gain, le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

Article 4 : Lots mis en Jeu

Le Jeu permet de gagner :

→ Cent vingt-cinq (125) lots composés d'un ou plusieurs produits LPG® tels que détaillés en Annexe : chaque jour, cinq personnes gagneront le lot cosmétique du jour.

→ Un (1) lot final avec un tirage au sort le 25 décembre 2022 parmi l'ensemble des participants, permettant de gagner une (1) cure de 8 séances ENDERMOLOGIE® corps ou visage de 30 min (d'une valeur de 480€) ;

Article 5: Responsabilité

LPG SYSTEMS ne saurait encourir une quelconque responsabilité du fait de l'organisation du Jeu et notamment si, en cas de force majeure (tel que défini par l'article 1218 du Code Civil) ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT LPG® - 2022 »

Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions.

Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation.

LPG SYSTEMS décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique lors ou après la connexion au site Internet.

LPG SYSTEMS n'est pas responsable des erreurs, omissions, interruptions, effacements, défauts, retards de fonctionnement ou de transmission, pannes de communication, vol, destruction, accès non autorisé ou modification des inscriptions.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Article 6 : Remboursement des frais de participation

La participation nécessite de disposer d'un accès au réseau Internet.

Les frais de communication téléphonique, correspondant au temps de connexion lors de la consultation du Jeu, pourront être remboursés à tout participant qui en fait la demande écrite à LPG SYSTEMS dans les quinze (15) jours suivant son inscription au tirage au sort. Le remboursement par LPG SYSTEMS s'effectuera forfaitairement pour un montant de 0,30 euros TTC.

Pour obtenir le remboursement, le participant doit envoyer à l'adresse postale de la société LPG SYSTEMS (indiquée à l'article 1) :

- une lettre de demande de remboursement
- un relevé d'identité bancaire
- une photocopie d'un justificatif d'identité
- une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître la date, l'heure et la durée de la communication
- une copie de justificatif de domicile en France (métropolitaine).

Toute demande incomplète ou erronée ne pourra être prise en compte.

Article 7 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Julie VERNET LOLLINI et Guy Thierry BALZAN, Commissaires de Justice à CHABEUIL (26120) 2 rue Victor Payonne et est consultable sur simple demande auprès de la société LPG SYSTEMS.

Article 8 : Droits de Propriété Intellectuelle

L'intégralité du contenu publié par LPG SYSTEMS (ou toute société mandatée par elle) sur la page du Jeu - incluant, sans que cette liste ne soit limitative, les textes, images, photographies, marques, signes distinctifs, etc. - sont soit la propriété de LPG SYSTEMS ou de ses filiales, soit font l'objet de droits d'utilisation, de reproduction et de représentation consentis au profit de ces dernières.

Par conséquent, ces éléments ne sauraient être extraits, reproduits ou utilisés sans l'autorisation écrite de LPG SYSTEMS, sous peine de poursuites civiles et/ou pénales.

Toute ressemblance de personnages ou d'éléments du Jeu avec d'autres personnages fictifs ou d'autres éléments de jeux déjà existants, serait purement fortuite et ne pourrait conduire à engager la responsabilité de LPG SYSTEMS.

Article 9 : Données à caractère personnel

9.1. Compte tenu de leur caractère identifiant, les données des participants collectées par LPG SYSTEMS constituent des données à caractère personnel au sens de la loi française « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Par la collecte, la conservation et l'exploitation de ces données, LPG SYSTEMS opère donc un traitement de données à caractère personnel dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Responsable de traitement : LPG SYSTEMS
- Finalité(s) : Organisation et gestion d'un Jeu concours
- Données à caractère personnel traitées :
- Données des participants du Jeu: nom, adresse e-mail
- Données des gagnant(e)s du Jeu : nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale et numéro de téléphone
- Catégorie de personnes concernées : participants et gagnants du Jeu.
- Fondement(s) juridique(s) des traitements : consentement



RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT LPG® - 2022 »

de la personne concernée.

- Destinataires :
- LPG SYSTEMS (en tant que société organisatrice du Jeu) ;
- Transporteurs de LPG SYSTEMS (en tant que sous-traitants pour la livraison des dotations) ;
- SocialShaker, en tant que prestataire de LPG mettant à disposition l'outil informatique sur lequel le Jeu est organisé.

→ Durée de conservation des données :

Les données des participants, et des gagnants, sont conservées pendant la durée nécessaire au déroulement du Jeu et à l'attribution de la dotation.

→ Droits des personnes :

Chaque participant, et gagnant, peut exercer les droits suivants par e-mail à l'adresse dataprivacy@lpgsystems.com ou par courrier à l'adresse : LPG SYSTEMS, Délégué à la Protection des données - Technoparc de la Plaine, 30 rue Dr Abel, CS 90035 - 26000 VALENCE :

- accès, modification, rectification et suppression des données le concernant,
- définition de directives générales et particulières définissant la manière dont le participant entend que soient exercés, après son décès, ses droits ;
- limitation et opposition au traitement pour des raisons tenant à la situation particulière du participant ;
- portabilité des données ;
- possibilité de retirer son consentement à tout moment ;
- introduction d'une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité de contrôle compétente.

9.2. Cookies

Les participants sont informés qu'en naviguant sur la page d'inscription au Jeu, des informations sur leur navigation peuvent être enregistrées dans des fichiers appelés « Cookies » installés sur leur(s) terminal(aux) (notamment des cookies nécessaires et des cookies d'analyse).

Les cookies sont de petits fichiers informatiques permettant d'identifier chaque participant afin de lui permettre d'accéder plus rapidement aux informations, en lui évitant de les ressaisir. Ils ne peuvent en aucun cas endommager les données présentes dans son ordinateur.

Les cookies sont émis soit par LPG SYSTEMS et/ou son prestataire HubSpot, soit par des sociétés partenaires tierces, en vue de faciliter et d'analyser votre navigation sur le site de LPG SYSTEMS sur lequel le Jeu est organisé.

Lors de sa venue sur la page dédiée au Jeu, le participant peut paramétrer les cookies pour les accepter ou les refuser. Il peut indiquer sa préférence soit globalement pour la page, soit service par service (tel que détaillé dans la rubrique GESTION DES COOKIES). Pour des raisons techniques, le participant est toutefois avisé du fait que certains services ne pourront lui être accessibles s'il refuse une implantation de cookies.

Article 10 : Règlement des conflits

Préalablement à toute action en justice liée ou en rapport avec le présent règlement (en particulier son application ou son interprétation), les participants formeront un recours amiable auprès de LPG SYSTEMS par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse indiquée à l'article 1 du présent règlement.

A défaut d'aboutir à une solution amiable dans un délai d'un mois à compter de la réception de leur courrier recommandé, les participants auront toute liberté de saisir la juridiction de leur choix.

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT LPG® - 2022 »

JOUR	DOTATION	NOMBRES DE DOTATION EN JEU	VALEUR UNITAIRE DU LOT TTC
1-déc.	Lot composé de : -1 Crème Exfoliante -1 Eau Micellaire Préparatrice / eau de soin -1 Semainier	5	90,00 €
2-déc.	Lot composé de : -1 Fluide Fermeté Gainant -1 Stop Peau d'Orange J14 -1 Sac de sport	5	137,00 €
3-déc.	Lot composé de : -1 Sérum Eclat Energisant -1 Concentré éclat & anti Age express J14	5	98,00 €
4-déc.	Lot composé de : -1 Concentré Minceur -1 Capteur SOS Petits Ecartis -1 Thermos noir LPG®	5	92,00 €
5-déc.	Lot composé de : -1 Sérum Anti-Âge Régénération Cellulaire -1 Soins Contour Yeux et Lèvres -1 Soins Anti-Âge Régénération Cellulaire -1 Masque Contour Yeux Premium -1 Vanity Black & Silver	5	351,00 €
6-déc.	Lot composé de : -1 endermoslim Gel-Crème Anti-Cellulite -1 endermoslim Sérum Anti-Cellulite -Stop Peau d'Orange J14	5	161,50 €
7-déc.	Lot composé de : -1 Booster de vitalité -1 Gel Lipo Réducteur -1 Crème Micro Peeling	5	141,50 €
8-déc.	Lot composé de : -1 Crème Exfoliante -1 Eau Micellaire Préparatrice -1 Semainier	5	90,00 €
9-déc.	Lot composé de : -1 Fluide Fermeté Gainant -1 Thermos noir LPG® -1 Thé Bio Minceur Express J14	5	108,00 €

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT LPG® - 2022 »

JOUR	DOTATION	NOMBRES DE DOTATION EN JEU	VALEUR UNITAIRE DU LOT TTC
10-déc.	Lot composé de : -1 Soin Tenseur Fermeté -1 Soin Total Contour Yeux -1 Vanity black&SILVER	5	169,00 €
11-déc.	Lot composé de : -1 Fluide Fermeté Gainant -1 Stop Peau d'Orange J14 -1 Sac de sport	5	137,00 €
12-déc.	Lot composé de : -1 Sérum Anti-Âge Régénération Cellulaire -1 Soin Contour Yeux et Lèvres -1 Soin Anti-Âge Régénération Cellulaire -1 Masque Contour Yeux Premium -1 Vanity Black & Silver	5	351,00 €
13-déc.	Lot composé de : -1 Crème Micro Peeling -1 Booster de vitalité -1 Capteur SOS Petits Ecarts	5	105,00 €
14-déc.	Lot composé de : -1 Booster de vitalité -1 Gel Lipo Réducteur -1 Crème Micro Peeling	5	141,50 €
15-déc.	Lot composé de : -1 Soin Fermeté Affinant -1 Sérum Eclat Energisant -1 Soin Total Contour Yeux	5	192,00 €
16-déc.	Lot composé de : -1 Soin Tenseur Fermeté -1 Masque Contour Yeux Premium -1 Soin Total Contour Yeux -1 Vanity black&SILVER	5	169,00 €
17-déc.	Lot composé de : -1 Sérum Eclat Energisant -1 Concentré éclat & anti age express J14	5	98,00 €
18-déc.	Lot composé de : -1 Crème Exfoliante -1 Eau Micellaire Préparatrice -1 Semainier	5	90,00 €

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « CALENDRIER DE L'AVENT LPG® - 2022 »

JOUR	DOTATION	NOMBRES DE DOTATION EN JEU	VALEUR UNITAIRE DU LOT TTC
19-déc.	Lot composé de : -1 Crème Micro Peeling -1 Booster de vitalité -1 Capteur SOS Petits Ecart	5	105,00 €
20-déc.	Lot composé de : -1 Soins Fermeté Affinant -1 Sérum Eclat Energisant -1 Soins Total Contour Yeux	5	192,00 €
21-déc.	Lot composé de : -1 endermoslim Gel-Crème Anti-Cellulite -1 endermoslim Sérum Anti-Cellulite -1 Stop Peau d'Orange J14	5	161,50 €
22-déc.	Lot composé de : -1 Sérum Eclat Energisant -1 Concentré éclat & anti age express J14	5	98,00 €
23-déc.	Lot composé de : -1 Sérum Anti-Âge Régénération Cellulaire -1 Soins Contour Yeux et Lèvres -1 Soins Anti-Âge Régénération Cellulaire -1 Masque Contour Yeux Premium -Vanity black&SILVER -1 Carte cadeaux	5	471,00€
24-déc.	Lot composé de : -1 Fluide Fermeté Gainant -1 Thermos noir LPG® -1 Thé Bio Minceur Express J14	5	108,00 €
25-déc.	Lot composé de : -1 Concentré Minceur -1 Capteur SOS Petits Ecart -1 Thermos noir LPG®	5	92,00 €
25-déc	Lot composé d'une cure corps/visage endermologie® de 8 séances de 30 min	1	480€